



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 19/11/13

Reçu en Préfecture le : 26/11/13
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 18 novembre 2013
D-2013/693

Aujourd'hui 18 novembre 2013, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,

*Monsieur Josy REIFFERS (présent à partir de 16h30), Madame Elizabeth TOUTON (présente jusqu'à 18h20),
Madame Anne WALRYCK (présente jusqu'à 18h20)*

Excusés :

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Sylvie CAZES, Madame Béatrice DESAIGUES

**Soutien au développement du commerce, de
l'artisanat et des services de la Ville de Bordeaux.
Illuminations de fin d'année 2013. Demande de
subvention présentée par les associations de
commerçants et artisans. Décision. Autorisation**

Monsieur Jean-Charles BRON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du soutien de la Ville de Bordeaux en faveur du développement du commerce, des activités artisanales et de services, plusieurs associations de commerçants et d'artisans ont présenté des projets d'illuminations des quartiers de la ville.

Comme chaque année, la municipalité souhaite, dans le cadre de son programme de mises en lumière, parer ses rues de décors lumineux, créant ainsi une ambiance chaleureuse à l'occasion de ces fêtes de Noël.

Ce dispositif se décline à deux niveaux :

1. la mise en lumière directement par la Ville de quelques sites spécifiques :
disposition de sapins sur des espaces de centralité ou de proximité, guirlandes ou projection de lumière dans les arbres d'alignement de diverses voies ou places, mise en œuvre d'illuminations spécifiques sur quelques artères du centre ville.
2. l'accompagnement des propositions d'illuminations soumises par les associations de commerçants et d'artisans par l'attribution de subventions municipales selon les critères suivants :
 - à hauteur de 40 % du montant TTC des dépenses pour les associations localisées dans le périmètre du centre ville, et de 60 % du montant TTC des dépenses pour celles situées à l'extérieur, plafonnées à 4 000 € par association,
 - une majoration de 10% pourra également être accordée aux projets d'installation permettant une réduction d'énergie consommée par rapport aux dispositifs des années antérieures. Ce complément de subvention sera calculé au prorata des dépenses éligibles TTC (10%), et le montant total de la subvention municipale ne pourra pas excéder 4 400 € par association.
 - Des dérogations à ces principes pourront être accordées, au cas par cas, pour les rues commerçantes dont la longueur est particulièrement importante.

Vous trouverez, ci-après, l'état récapitulatif des projets et des subventions municipales pour les illuminations 2013.

ASSOCIATIONS	PREVISIONNEL 2013				
	MONTANT PREVISIONNEL DES DEPENSES		SUBVENTION VILLE DE BORDEAUX		PARTICIPATION ASSOCIATIONS COMMERCANTS
	H.T.	T.T.C.	montant	%	montant
Association des Commerçants du Centre Commercial Mériadeck	4 825,00	5 770,70	2 885	50%	2 885,70
Association des Commerçants, des Riverains et Sympathisants du Quartier Gambetta	2 880,00	3 444,48	1 722	50%	1 722,48
Association des Commerçants de la Galerie Commerciale des Grands Hommes	10 250,00	12 259,00	4 400	50%	7 859,00
Association des Commerçants de la rue Jean-Jacques Rousseau	6 327,04	7 567,14	3 784	50%	3 783,14
Association Voltaire	5 070,70	6 064,56	3 032	50%	3 032,56
Association Commerciale Remparts Hôtel de Ville	4 836,23	5 784,13	2 892	50%	2 892,13

ASSOCIATIONS	PREVISIONNEL 2013				
	MONTANT PREVISIONNEL DES DEPENSES		SUBVENTION VILLE DE BORDEAUX		PARTICIPATION ASSOCIATIONS COMMERCANTS
	H.T.	T.T.C.	montant	%	montant
G.I.E. du Centre Commercial Saint Christoly	12 000,00	14 352,00	4 400	50%	9 952,00
Association des Commerçants de la rue du Temple	3 000,00	3 588,00	1 794	50%	1 794,00
Association des Trois Conils	9 151,98	10 945,77	4 400	50%	6 545,77
Com' à St Pierre	11 840,85	14 161,66	4 400	50%	9 761,66
Association des Exploitants Quai des Marques Bordeaux	22 167,54	26 512,38	4 400	70%	22 112,38
Association des Commerçants du Grand Parc	4 180,00	4 999,28	3 499	70%	1 500,28
Association des Antiquaires et Brocanteurs des Chartrons - ABC	2 800,00	3 348,80	2 344	70%	1 004,80
Association au Service des Chartronnais	6 719,00	8 035,92	4 400	70%	3 635,92
Les Amis de Fondaudège	10 120,00	12 103,52	4 400	70%	7 703,52
Association Judaïque Saint-Seurin	5 846,96	6 992,96	4 400	70%	2 592,96
Association des Commerçants de Saint Augustin	8 301,40	9 928,47	4 400	70%	5 528,47
Association des Commerçants du Village Saint James	7 020,00	8 395,92	4 400	70%	3 995,92
Association des Commerçants du Village de Nansouty	2 502,53	2 993,03	2 095	70%	898,03
Association des Commerces et Services des Bastides	1 597,51	1 910,62	1 337	70%	573,62
Association des Commerçants de la Barrière Judaïque	8 760,00	10 476,96	4 400	70%	6 076,96
Association des Commerçants de Caudéran	4 604,66	5 507,17	3 855	70%	1 652,17
TOTAL	154 801,40	185 142,47	77 639		107 503,47

Plafond 4 400 euros (avec majoration 10 %)

En conséquence, je vous demande de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à décider le versement des subventions présentées ci-dessus, dont les montants seront imputés sur le budget de la Ville (fonction 9 – sous-fonction 94 - nature 6574).

Ces subventions seront versées sous réserve de la signature des contrats d'opération correspondants, de la fourniture de toutes les pièces justificatives par les présidents d'association et de l'obtention de toutes les autorisations administratives, réglementaires et sécuritaires nécessaires.

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE DES VERTS

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 18 novembre 2013

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Jean-Charles BRON